Docusign Envelope ID: 099C1ABC-8C99-87A0-81BC-31236A2218D3

AB Services
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000,00 €
Siège social : 4, rue du Puits Moulu
62111 Monchy-au-Bois

105 910 590 R.C.S. ARRAS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30 JUIN 2026

Le 30 juin 2026, à Monchy-au-Bois (62111) à 12 heures, la société AB Invest immatriculée au R.C.S d'ARRAS sous le numéro 920 899 515, associée unique de la société AB Services, représentée par son gérant, Monsieur Antoine BECART, a pris - par signature électronique - les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION - MODIFICATION DE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE - MODIFICATION STATUTAIRE SUBSEQUENTE

De modifier la date de clôture de l'exercice social d'une durée d'une année initialement prévue le 30 juin de chaque année avec une date de premier exercice au 30 juin 2026 pour fixer une date de clôture dudit exercice au 30 septembre de chaque année et un premier exercice à clore le 30 septembre 2026.

De modifier en conséquence l'article 20 des statuts, nouvellement rédigé ainsi qu'il suit :

ARTICLE 20 - Exercice social

« Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1er octobre et finit le 30 septembre de l'année suivante.

Par exception, le premier exercice commencera le jour de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés et se terminera le 30 septembre 2026. »

DEUXIEME DECISION : POUVOIRS A LA PRESIDENCE POUR LA REALISATION DES FORMALITES CONSECUTIVES :

De conférer tous pouvoirs à la présidence à l'effet de procéder aux formalités consécutives, avec faculté de substitution et plus amplement tous pouvoirs à l'effet de faire le nécessaire.

L'associée unique
AB Invest
Monsieur Antoine BECART

Signé par :
Antoine BECART
4C1472E1E7BB468...